

BONNE ANNÉE GRAND NEZ PAREILLEMENT GRANDE DENT!

*À toutes et tous,
à chacune et à chacun,
un temps des fêtes et une année 2012
sous le signe de la paix, de la santé,
de l'amour et de la solidarité.*

LES NÉGOS

Les membres du comité de négo finalisent présentement un projet de demandes. Il vous sera présenté en assemblée générale au début de 2012.

LE COMITÉ DE MOBILISATION ET SON RÔLE

Informé, mettre en réseau, être en mesure de rejoindre les membres dans le plus court laps de temps possible, consolider les liens entre eux : tel est le rôle du comité de mob. Essentiel, particulièrement en période de négo!

Denis Ouellette-Roussel, Johanne Desrochers, Bärbel Reinke, Donald L'Écuyer, Ginette Joly, Julie Ancil, Victor Harrouch et, d'office, Isabelle Valiquette en font partie. Vous en entendrez sûrement parler bientôt!

DES NOUVELLES DE LA COLLECTE pour Myriam Caron

Membres et non-membres du SGETQ, nous avons été nombreuses et nombreux à répondre à l'appel. La collecte a permis de faire parvenir la somme de 1 040 \$ à notre collègue de la Côte-Nord.

UN MESSAGE DE MYRIAM

Version intégrale de la lettre qu'elle nous a adressée

*Chers amis et chers membres du syndicat
général de Télé-Québec et tous les autres
que je ne connais pas,*

*Je ne sais pas comment vous remercier pour
cette attention et ces dons généreux!*

*Je suis vraiment touchée par l'initiative, je
n'aurais jamais osé imaginer recevoir de
l'argent (moi qui avais autrefois une
assurance salaire... et qui n'en ai plus depuis
8 ans...) moi qui n'aurais jamais pensé avoir
une tumeur très rare au cerveau non plus...*

*C'est très gênant d'abord, mais semble-t-il
qu'il faut apprendre à recevoir.*

*Je vous remercie mille quarante fois, du fond
de mon cœur, merci.*

*Je suis en arrêt depuis le 27 septembre, je
trouve le temps parfois long, mais j'apprends
à apprécier la vie comme jamais.*

*J'en suis à mon deuxième traitement de
chimiothérapie, ça me jette par terre, mais
c'est moins pire qu'être à l'hôpital. Je profite
de mon garçon, tous les jours, et je suis
contente d'être vivante et d'avoir encore
un cerveau fonctionnel. Le 26 janvier, je
serai à Québec pour mon IRM. J'espère
qu'ils ne trouveront plus rien...*

*Oui, je prends des marches tous les jours sur
le bord de la mer, j'écoute plein de CD de
visualisation et méditation, j'essaie de rire et
d'avoir des gens positifs autour, et ma sœur
m'a offert un Vitamix, donc je bois des jus de
verdure et me nourris de tout plein de
vitamines. Parfois, je me fais masser. Bref,
j'essaie tout pour guérir.*

*Je suis quand même heureuse et je rends
grâce à la maladie qui me fait évoluer.
(j'aurais préféré me casser le pied, mais
bon!)*

*Alors je vous souhaite à tous et à chacun de
ralentir pour le temps des fêtes, de vivre le
moment présent et de vivre en paix dans
toutes vos relations...*

*Je vous souhaite que la vie soit douce avec
vous et que vous fassiez ce rituel le 31
décembre au soir.*

Une shamane m'a enseigné ceci :

*Prenez un caillou près d'un ruisseau ou d'un
océan (lac ou forêt) pour chacun des
douze mois de l'année 2011. Soyez attentif à
chacun.*

*Lancez chaque caillou en pensant à un
événement pour chacun des mois. Le but
étant de rendre grâce à ce que vous avez
appris et de remettre cette énergie à
l'univers pour vous libérer.*

*Lancez pas les cailloux à la tête de
quelqu'un mais plutôt à la mer ou la
nature. (; À la fin, cueillez un autre caillou et
faites un souhait pour l'an à venir.*

*Ensuite, écoutez le cd Les tireux de roches
et dansez avec moi hahahahah (jokes)*

Joyeuses fêtes!

*Myriam qui vous promet d'être sur pied !
PS si vous trouvez un cerveau sur
EBAY...contactez-moi!*

Myriam xxx

LE DROIT DE NÉGOCIER LIBREMENT?

Deux sujets ont particulièrement retenu l'attention lors du dernier Bureau fédéral, à Québec, les 30 novembre, 1^{er} et 2 décembre.

La montée de la droite et la façon dont elle dénigre les syndicats. Est-ce que ça atteint le droit de négocier librement? Sans hésitation, la réponse est oui.

La médiation arbitrale, une nouvelle façon de faire qui permet de régler les dossiers plus rapidement et à moindres frais que la médiation conventionnelle. Cette conférence a également mis en relief la dérive des arbitrages. Aujourd'hui, 2 ans sont nécessaires pour obtenir une audition, et cette audition dure de 6 à 8 jours. Avant? Le délai était plutôt de 6 mois, et l'audition ne durait qu'une journée ou deux.

Isabelle, Colette, Annick et Michèle ont pris part à cette rencontre du Bureau fédéral de la Fédération nationale des communications.

Pour en savoir plus sur la Fédération :
www.fncom.org

DE JOYEUSES FÊTES ET UNE BIEN BELLE ANNÉE À TOUS!

Les membres du comité exécutif du SGETQ

Isabelle Valiquette, présidente -- Michèle Gravel, v.-p. application de la convention collective -- Colette McDonald, v.-p. régions -- Denis Lemieux, v.-p. vie syndicale -- Michelle Hébert, v.-p. information -- Brigitte Lechasseur, trésorière -- Carmen Sinotte D'Anjou, secrétaire.
Christian Mallier et Annick Charette sont agents de griefs.